

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

—
*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

—
Sous-direction
de la gestion du personnel

—
Bureau du personnel officier

**Arrêté du 18 octobre 2011 portant nomination au grade d'aspirant
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : *IOCJ1128385A*

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'École des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'École des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme validant la fin de première année du grade de master ou d'un certificat de scolarité validant l'année précédant celle de l'attribution du grade de master (OG UNIV), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2011 :

Chambonnière Léa.
Feste-Guidon Aurélie.
Salles Marion.
Limonier Charlotte.
Bon Alexandre.
Coiffard Erwan.
Hersand Stéphanie.
Zali Lydia.
Relano Ludivine.
Capelier Nina.
Suisa Marielle.
Clerc Mélina.
Galliot Guillaume.
Millery Nicolas.
Gomez Mathias.
Genest Romain.
Ducrest Gabriel.
Audibert Matthieu.
Prigent Eva.
Sylla Mohamed.
Cuillerdier Fanny.

Tivollier Pierre-Yves.
Noël Raphaël.
Pébayle Richard.
Leflebian Céline.
Fleury Émilie.
Jandot Léa.
Giorgis Jonathan.
Parent Julie.
Brunet Guillaume.
Plaquin Laurent.
Favard Guillaume.
Boulvrais Paul.
Manceau Isabelle.
Denhaut Flore.

Article 2

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'École des officiers de gendarmerie nationale ouvert aux titulaires d'un diplôme conférant le grade de master (OG TITRES), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2011 :

Aimar Sylvain.
Laurent Stéphanie.
Branco Richard.
Pussiau Amaury.
Coulombeix Anne.

Article 3

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'École des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'un organisme international, comptant au moins cinq ans de service dans un corps de catégorie A ou assimilé (OG CAT A), est nommé, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2011 :

Koob Laëtitia.

Article 4

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'École des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OG SD), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 16 août 2011 :

Bonsens Mickaël.
Armengaud Rémi.
Fofana Cheick-Omar.
Bosc Sébastien.
Schellaert Joffrey.
Nestor-Romain Cédric.
Chauvin Mickael.
Tremedet Stéphane.
Minier Sébastien.
Ayoubi Amal.
Seba Éric.
Fornari Ludovic.
Brandt Arnaud.

Bouguereau Sylvain.
Delaunay Jérôme.
Mièze Pauline.
Rigaud Bertrand.
Técher Sébastien.
Champain Xavier.
Heimbürger Thomas.
Pautrat Vincent.
Barraja Laurent.
Moinet Frédéric.
Guyader Laurent.
Anfray Florent.
Kauffmann Régis.
Minard Brice.
Martin Jessica.
Belles-Limeul Stanislas.
Dupin Nicolas.
Moulin Arthur.
Roques Julien.
Pogolotti Julien.
Sequier Jean-Philippe.
Tanguy Lionel.
Roessler Jacky.
Florsch Damien.
Verron Sigrid.
Richy Julien.
Giannotti Franck.
Leborgne Richard.
Haye Rodolphe.
Casenave dit Milhet Lucile.
Calais Frédéric.
Leblanc Mathieu.
Castanier Sandrine.
Chalancon Jérôme.
Viprey Pierre-Olivier.
Mesnage Yannick.
Clement Olivier.

Article 5

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 octobre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
J. DELPONT